

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE VERAC
SÉANCE DU 21 JUIN 2025**

Nombre de conseillers	15	Date de convocation	13/06/2025
En exercice	14	Date de la séance	21/06/2025
Présents	10	Heure de la séance	10H30
Votants	13	Lieu de la séance	Salle du Conseil Municipal de Vérac
Quorum	8	Président de séance	Dominique BEC

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
BEC Dominique	X		
MAUBERT-SBILE Karine	X		
MALARET Stéphane	X		
LIPPS Pascal		X	
GISTAIN Marie-Angèle	X		
CANO-DUMONT Geneviève		X	MAUBERT-SBILE Karine
CATALOGNA Magali	X		
CASTREC Yves	X		
GUERIN Evelyne		X	CASTREC Yves
HAGUENIN Mélanie	X		
HAUCHARD Béatrice		X	GISTAIN Marie-Angèle
LENE Luc	X		
LEON Frédéric	X		
REBEL Cyril	X		

Cyril REBEL est désigné secrétaire de séance.

**N° 2025/16-2106 DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LA SUBVENTION AUX VOYAGES SCOLAIRES
2024/2025 DU COLLÈGE DE VÉRAC**

Monsieur le Maire porte à la connaissance des élus le courrier du principal du collège de Vérac sollicitant l'aide de la commune pour le financement des voyages scolaires 2024/2025.

Comme cela avait été convenu lors de la réunion informelle des conseillers municipaux du samedi 17 mai 2025, il propose que soit versé 50 euros par élèves véracais participant à ces voyages. Ils sont au nombre de 25.

DÉCISION

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ATTRIBUE** la somme de 1 250 euros au collège de Vérac pour l'organisation des voyages scolaires auxquels les élèves véracais ont participé.

VOTE : CONTRE 0 ABSTENTION 0 POUR 13

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Fait et délibéré le 21 juin 2025

Le Maire,
Dominique BEC



A Vérac, le 23 juin 2025

Pour copie conforme,